

>>> Université de Toulouse 3 Paul Sabatier

Quels diplômes ?

Tous les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur que l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est habilitée à délivrer : au total entre 350 et 400 diplômes (sauf les diplômes des professions réglementées de la santé et les DU non-inscrits au Rncp).

Comment entamer ma démarche ?

Vous constituez le Livret 1 ou pré-dossier

- Vous êtes accueillis par le Service commun universitaire d'information et d'orientation et la Mission formation continue et apprentissage.
- Vous pouvez participer à une réunion d'information collective.
- Vous vous inscrivez administrativement auprès de la Mission formation continue et apprentissage.
- Les conseillers VAE psychologues du Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) vous accompagnent dans l'explicitation de votre expérience et dans le positionnement sur le diplôme.
- Vous constituez un pré-dossier à partir des supports méthodologiques qui vous sont transmis dans le cadre de l'accompagnement en phase 1 par le SCUIO ou bien, si vous ne suivez pas la phase 1, vous téléchargez le livret 1 sur le site : www.vaesup-mip.info
- Un avis de faisabilité (obligatoire) vous est transmis après l'expertise du pré-dossier ou du Livret 1 par l'enseignant-référent du diplôme visé.

Quelle aide pour décrire mon expérience ?

Vous constituez le Livret 2 ou mémoire

En phase 2, dans le cadre de la rédaction du mémoire VAE et de la préparation à l'entretien avec le jury, vous bénéficiez de deux types d'accompagnement :

- Un accompagnement pédagogique et disciplinaire par l'enseignant référent du diplôme
- Un accompagnement méthodologique par un conseiller VAE psychologue.

A quel coût ?

- Les coûts varient de 50 € (pour les demandeurs d'emploi) à 200 € (pour les salariés financés par l'entreprise), pour la constitution du Livret 1.
- Les coûts varient de 500 € à 1 400 €, pour la constitution du Livret 2.

Comment est validée mon expérience ?

Vous participez à un entretien avec le jury au cours duquel vous soutenez votre mémoire et sont examinées vos expériences. En cas de validation partielle, le jury détermine la nature des connaissances et les compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Diplômes : le terme diplôme est utilisé dans le sens de la certification (certification = diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP))

Livret 1 : Livret de recevabilité (autres appellations : pré-dossier, dossier de demande de VAE, dossier-type de demande, partie 1)

Livret 2 : Livret de relevé d'acquis d'expérience (autres appellations : mémoire, dossiers de validation, de candidature, de VAE, partie 2)

La Phase 1 correspond à la constitution du Livret 1 pour lequel un accompagnement méthodologique est proposé.

Un avis de faisabilité obligatoire est transmis à l'issue de cette phase. Il conditionne l'entrée en phase 2.

La Phase 2 correspond à la constitution du Livret 2 pour lequel un accompagnement pédagogique est requis.

Pour aller plus loin ...

> Contacts

UT3 Paul Sabatier

• La Mission formation continue et apprentissage
Accueil, retrait et dépôt des dossiers d'inscription à la VAE :
Contact : Léa Wautelet - sur RDV
Tél. : 05 61 55 87 11
ou 05 61 55 66 30
Courriel : wautelet@mfc.ups-tlse.fr

• Le Service commun universitaire d'information et d'orientation
Orientation - Bilan – Conseil :
Contact : Anne-Marie Golonka
Tél. : 05 61 55 61 57
Courriel : gononka@cict.fr

> Sur le web

www.ups-tlse.fr

> Accueil > Orientation et insertion
> M'informer > Etudes et débouchés
- Les diplômes de l'Université Paul Sabatier
- Consultation de la Base de données Info-doc

> Accueil > Orientation et insertion
> M'orienter > Etudes et débouchés
- Faire une VAE